

Image not found or type unknown



Erreur lieu de naissance dans etat civil

Par **MoonBoot**, le **09/06/2015** à **17:19**

Bonjour, dans un contrat d'associés suite à ma contribution à une opération de financement participatif je dois signer par voie électronique un pacte d'associés dans lequel mon état civil n'est pas exact. C'est le bon nom, la bonne date de naissance mais le mauvais lieu de naissance et il est indiqué "né" au lieu de "née" alors que je suis une femme. J'ai signalé les erreurs mais les fondateurs sont assez catastrophés parce qu'il y a 35 signataires, que je ne suis qu'une toute petite contributrice et qu'ils sont très en retard. Ils me disent qu'entre les infos exactes et ma signature il n'y a pas de confusion possible et donc pas de risque. Ils me supplient de signer de peur que leurs 2 gros contributeurs perdent patience. Qu'en pensez-vous? Ai-je un risque à signer en l'état?